

DÉPARTEMENT
du VAL d'OISE

ARRONDISSEMENT
de SARCELLES

CANTON
de GOUSSAINVILLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

VILLE DE VEMARS



DECISION MUNICIPALE N° 10/2023

Objet : Contrat de mission de coordination S.S.I (Sécurité et Système Incendie) avec la société GAYET SSI.

Le Maire de la Commune de VEMARS,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22-16 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal n°22/2020 en date du 26 mai 2020 donnant délégations au Maire,

VU les travaux de construction d'une école élémentaire rue Marcel Gauthier,

VU la nécessité de prévoir une mission de sécurité et système incendie,

CONSIDERANT la proposition de la société GAYET SSI en date du 22 septembre 2023,

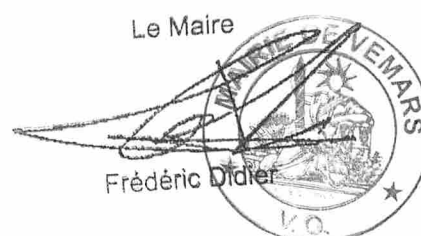
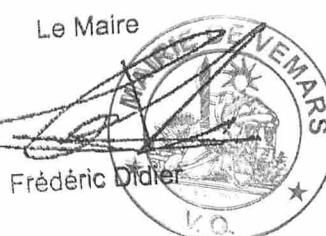
DECIDE :

ARTICLE 1 : de signer le contrat de mission de coordination SSI (n°139/SGA/2019 ind A) avec la société GAYET SSI sise 39 rue Colette – 95310 – Saint Ouen l'Aumône – **pour la tranche conditionnelle d'un montant HT de 1950,00 € (Mille neuf cent cinquante euros) soit 2340,00 € TTC (Deux mille trois cent quarante euros).**

ARTICLE 2 : de noter que la durée contractuelle des travaux est fixée à 24 (vingt-quatre) mois.

ARTICLE 3 : de charger les services administratifs communaux de l'exécution de la présente décision qui sera transmise en Sous-Préfecture de Sarcelles (95) et publiée au registre des décisions municipales. Ampliation de cette décision au Trésorier du SGC de Garges les Gonesse et à la Société GAYET SSI.

Fait à Vémars, le 26 septembre 2023.

Le Maire

Frédéric Didier




Destinataire : MAIRIE DE VEMARS



Mairie de Vémars

5, rue Léon Bouchard
95470 VEMARS

**Proposition de mission de
Coordination SSI
N°139/SGA/2019 ind A**

Annule et remplace la proposition n°139/SGA/2019 ind 0

Construction d'un groupe scolaire

Interlocuteur Commercial : Stéphane GAYET
Date de rédaction de la présente proposition : 22/09/2023
Nombre de pages y compris la présente : 7

 39, Rue Colette - 95310 SAINT OUEN L'AUMONE	
 01.30.37.70.92	 01.77.65.63.72
 06.99.82.93.44	 sgayet.gayetssi@orange.fr
SAS Capital de 40 000 Euros RCS Pontoise 518810304	BET Spécialisé en Sécurité Incendie 

Objet de la proposition

La présente proposition concerne une mission en coordination SSI pour les travaux de construction d'un groupe scolaire en 2 tranches.

- Tranche ferme : école maternelle + centre de loisirs
- Tranche conditionnelle : école élémentaire

Extrait de la notice

Le projet consiste en la construction d'un groupe scolaire comprenant une école maternelle de 7 classes, une école élémentaire de 12 classes, une unité de restauration et un accueil de loisir maternel et élémentaire. L'implantation du groupe scolaire est proposée dans le cadre de la liaison des différents quartiers de la ville bien sûr, mais aussi sur la base d'une utilisation sécurisée, pratique et fluide de l'espace urbain. Afin de valoriser la parcelle et le positionnement de l'école, le projet propose la création d'une voie s'intégrant comme une liaison évidente entre les nouveaux logements et la ville.

Le schéma de circulation envisagé, permet en effet d'emprunter le chemin de la Croix Boissée qui longe le parc en sens unique, et, par la création d'une portion de voie, de ressortir sur la « rue » Jacqueline Auriol.

Le traitement de la voirie, prend en compte les liaisons avec les différents pôles en présence, écoles, gymnase, logements, en tenant compte de la jonction des flux de circulations des piétons et des véhicules.

Le projet de construction s'implante en un bâtiment unique, le programme se répartit sur trois ailes. L'accès se fait par un parvis unique. La construction sera conforme à la réglementation en vigueur relative à l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Disposition particulière

Etablissement de type R (N,L) de 3^{ème} catégorie

Surface utile 2700 m²

Phase I=14 mois

Phase II=10 mois

Montant des travaux : 8M€

Mission proposée par GAYETSSI

Obligation de la mission de coordination SSI

Rappel du §5.3 de la norme NFS61931 :

La mission de Coordination SSI doit nécessairement présider à l'analyse des besoins de sécurité et à la conception du Système de Sécurité Incendie. Cette mission doit également exister lors de la réalisation et de lors de modifications ou extensions éventuelles.

La mission de coordination SSI est indépendante de toutes missions de maîtrise d'œuvre, contrôle technique et pilotage

Notre mission s'organisera autour de 3 phases :

- « PHASE CONCEPTION »
- « PHASE REALISATION »
- « PHASE RECEPTION »

« PHASE CONCEPTION »

- Etablissement du cahier des charges fonctionnel du Système de Sécurité Incendie définissant :
 - La catégorie du SSI et le type d'équipement d'alarme pour l'évacuation
 - Le niveau de surveillance au sens de la norme NFS61970
 - La définition des zones de détection et des zones de mise en sécurité (ZD et ZMS)
 - Les scénarios types de mise en sécurité
 - Le tableau définissant la corrélation entre chaque ZD et les ZS
 - Le positionnement des matériels centraux et d'exploitation ainsi que leurs conditions d'implantation
 - Les fonctionnalités de l'UAE conformément aux normes NFS61932 et NFS61970
 - Les modalités d'exploitation définies par le maître d'ouvrage et la définition des moyens techniques mis en œuvre en conséquence
 - La définition des modes de fonctionnement des DCT, des options de sécurité des DAS et des Réarmements pour tous les différents constituants du SSI
 - Les éventuelles particularités d'exploitation du site
 - La procédure de réception technique du SSI
- Retranscription sur papier des ZD et ZMS prévues (Le maître d'ouvrage devra nous transmettre les plans sous format DWG)

« PHASE REALISATION »

- Suivi de la cohérence entre les différents équipements du SSI
- Présence aux rendez-vous de chantier spécifique au SSI (A la demande du maître d'ouvrage, du bureau de contrôle ou des entreprises)
- Fourniture d'avis technique sur les documents transmis par les entreprises concernées par le SSI
- Regroupement des documents nécessaires à la constitution du dossier d'identité du SSI selon une liste spécifique détaillant les éléments à transmettre en fonction des entreprises
- Vérification du respect du cahier des charges fonctionnel du SSI

« PHASE RECEPTION »

- Vérification des fiches d'autocontrôles des entreprises comprenant :
 - Essais par autocontrôle tels que définis dans les normes NFS61970 et NFS61932
 - Document indiquent les résultats obtenus lors des essais par autocontrôle
- Essai fonctionnel du SSI selon Annexe A de la norme NFS61932
- Etablissement du rapport de réception technique du SSI avec vérifications des levées de réserves
- Edition et transmission du dossier d'identité spécifique aux travaux du SSI en 2 exemplaires comprenant les éléments demandés au §14 de la norme NFS61932 (Décembre 2008), Annexe B et §12 de la norme NFS61970 (Juillet 2007) et plans sous format plastifié.
- Présence à la commission de sécurité

	Groupe Scolaire	Coordination SSI Proposition n°139/SGA/2019 ind A du 22/09/2023
-----------------------------------------------------------------------------------	------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Dispositions spécifiques

- Est exclu de la mission de Coordination SSI
- Toutes les analyses des dispositions constructives réglementaires ;
- Tous actes d'expertises ou de diagnostics ;
- Toutes analyses de résistance au feu des matériaux ;
- Toutes missions d'assistance technique en sécurité incendie non liées au S.S.I ;
- Toutes les mesures de débit du désenfumage et d'implantation des conduits ;
- Tous les autres actes non concernés par les normes NF 61.930 à NF S 61.940.

Décompte de la mission :

TRANCHE FERME

Phase Conception

Prestations	Prix Unitaire €HT (Jour)	Temps (Jour)	Total (€HT)
Réunion avec MOA/MOE/AMO	650	0,5	325
Création du cahier des charges fonctionnel du SSI	650	0,75	487,5
Decompte globale phase Conception		1,25	812,5

Phase Réalisation

Prestations	Prix Unitaire €HT (Jour)	Temps (Jour)	Total (€HT)
Suivi de la cohérence entre les différents équipements du SSI Visites de chantier suivi de compte rendu spécifique	650	1	650
Avis sur la conformité aux normes SSI des documents d'exécution transmis par les entreprises,	650	0,25	162,5
Rassemblement des PV de conformité et d'associativité de tous les éléments du SSI ainsi que tous les éléments nécessaires à la réalisation du dossier d'identité.	650	Inclus	Inclus
Decompte globale phase Réalisation		1,25	812,5

Phase réception

Prestations	Prix Unitaire €HT (Jour)	Temps (Jour)	Total (€HT)
Vérification des fiches d'autocontrôle des essais de chaque entreprise,	650	inclus	inclus
Réception après remise des autocontrôles des entreprises et édition du Rapport de réception technique	650	0,75	487,5
Réalisation et Fourniture du dossier d'identité spécifique aux travaux du SSI en 2 exemplaires et plans ZD/ZMS plastifiés.	650	0,5	325
Présence à la commission de sécurité	650	0,5	325
Decompte globale phase réception		1,75	1137,5

Montant de la mission Coordination SSI €HT	2762,5
TVA : 20%	552,5
Montant de la mission Coordination SSI €TTC	3315

TRANCHE CONDITIONNELLE

Phase Conception

Prestations	Prix Unitaire €HT (Jour)	Temps (Jour)	Total (€HT)
Mise à jour du cahier des charges fonctionnel du SSI	650	0,75	487,5
Decompte globale phase Conception		0,75	487,5

Phase Réalisation

Prestations	Prix Unitaire €HT (Jour)	Temps (Jour)	Total (€HT)
Suivi de la cohérence entre les différents équipements du SSI Visites de chantier suivi de compte rendu spécifique	650	0,5	325
Avis sur la conformité aux normes SSI des documents d'exécution transmis par les entreprises,	650	0,25	162,5
Rassemblement des PV de conformité et d'associativité de tous les éléments du SSI ainsi que tous les éléments nécessaires à la réalisation du dossier d'identité.	650	Inclus	Inclus
Decompte globale phase Réalisation		0,75	487,5

Phase réception

Prestations	Prix Unitaire €HT (Jour)	Temps (Jour)	Total (€HT)
Vérification des fiches d'autocontrôle des essais de chaque entreprise,	650	inclus	inclus
Réception après remise des autocontrôles des entreprises et édition du Rapport de réception technique	650	0,75	487,5
Mise à jour du dossier d'identité spécifique aux travaux du SSI en 2 exemplaires et plans ZD/ZMS plastifiés.	650	0,25	162,5
Présence à la commission de sécurité	650	0,5	325
Decompte globale phase réception		1,5	975

Montant de la mission Coordination SSI €HT	1950
TVA : 20%	390
Montant de la mission Coordination SSI €TTC	2340

Echéancier des règlements

Travaux	% de la mission	Montant € HT
TRANCHE FERME		
Phase Conception		
A la commande	10 % de la phase globale	276.25
A la remise du Cahier des Charges fonctionnel du SSI indice 0		536.25
Phase Réalisation		
Au prorata de l'avancement		812.5
Phase Réception		
A la fourniture du rapport de réception technique du SSI indice 0		910
A la fourniture du dossier d'identité du SSI		113.75
A l'issue de la commission de sécurité		113.75
TRANCHE CONDITIONNELLE		
Phase Conception		
A la commande	10 % de la phase globale	195
A la remise du Cahier des Charges fonctionnel du SSI indice 0		292.5
Phase Réalisation		
Au prorata de l'avancement		487.5
Phase Réception		
A la fourniture du rapport de réception technique du SSI indice 0		780
A la fourniture du dossier d'identité du SSI		97.5
A l'issue de la commission de sécurité		97.5

Le règlement s'effectuera à 30 jours à réception de facture

Responsabilités et assurances

GAYET SSI assure la responsabilité de la mission qui lui est confiée au titre du présent contrat

GAYET SSI a souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques de la mission proposée notamment en matière de responsabilité civile et professionnelle auprès de la QBE Insurance.

Acceptation de l'Offre de Mission

Les prestations contenues dans cette proposition ne seront contractuelles et ne pourront débiter, qu'après le retour d'un exemplaire du présent document **daté, signé, revêtu du cachet du client** et complété de la mention "**Bon pour accord**".

Choix de la maîtrise d'ouvrage

Tranche Ferme

Tranche Conditionnelle

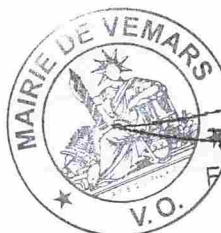
Fait en 2 exemplaires originaux.

BON POUR ACCORD

GAYET SSI

LE CLIENT

Stéphane GAYET

 Le Maire
Frédéric Didier
V.O.